



VILLE DE BATHURST
SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
PROCÈS-VERBAL

le 15 septembre 2025
18 h 30
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences

K. Chamberlain, mairesse
D. Knowles, maire adjoint
P. Anderson, conseillère
D. Branch, conseiller
S. Brunet, conseiller
R. Hondas, conseiller
J.-F. LeBlanc, conseiller
S. Legacy, conseiller
M. Skerry, conseiller
M. Willett, conseiller

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général
A. Parker, greffière municipale
J.-S. Chiasson, agent de communications
C. Legacy, directeur du développement économique
C. Roy, administratrice exécutive
R. Wilbur, directeur des parcs, du service des loisirs et du tourisme
M. Bouffard, directeur municipal d'urbanisme

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE**
- 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par M. Willett, conseiller

Appuyé par P. Anderson, conseillère

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

- 3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire publique tenue le 2 septembre 2025

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique daté du 2 septembre 2025 soit approuvé comme distribué.

MOTION ADOPTÉE

5. RÉOLUTIONS EN BLOC

6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

6.1 « Victoria Park Enhancement Committee Inc. »

Un aperçu des projets complétés et en cours pour 2025 est présenté. Les travaux complétés comprennent la préparation du jardin communautaire, le labourage et l'achat de nouveaux équipements; l'amélioration des plates-bandes avec du paillis, des fleurs et du géotextile; l'entretien de deux cabanons et du matériel de stockage d'eau; ainsi que l'achat de sacs pour animaux, distributeurs et signalisation. À ce jour, environ 5 000 \$ ont été dépensés.

Les projets en cours comprennent la reconstruction des plates-bandes restantes et le remplacement d'une vieille table de pique-nique par un modèle en composite. Il a également été demandé que l'amélioration du pavage soit considérée dans les futurs travaux de la Ville. Ces initiatives visent à maintenir la sécurité et l'attrait de l'espace vert du parc.

Il est demandé au Conseil de considérer une allocation de 5 000 \$ pour le parc Victoria lors de la prochaine période budgétaire.

7. FINANCES

7.1 Total des comptes fournisseurs pour le mois de août 2025

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE les comptes fournisseurs, incluant les salaires, pour le mois d'août 2025 soient approuvés comme indiqué ci-dessous :

Opération : 960 722 \$

Capital : 921 692 \$

Total : 4 506 825 \$

MOTION ADOPTÉE

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX

8.1 Réception des recommandations du Comité consultatif en matière d'urbanisme concernant les modifications de l'arrêté de zonage

Le Comité consultatif en matière d'urbanisme a examiné les amendements proposés à l'arrêté de zonage lors de sa réunion du mois d'août. Vingt-huit amendements mineurs ont été identifiés, principalement pour corriger des erreurs et ajuster certaines normes d'aménagement. Le Comité recommande que le Conseil adopte les amendements tels que soumis.

8.2 Audience d'oppositions ou d'appuis concernant les modifications proposées à l'arrêté de zonage

Un avis public concernant les amendements proposés à l'arrêté de zonage a été publié, conformément à l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme*. Aucune objection écrite n'a été reçue.

Les membres du public ont été invités à exprimer leur avis sur les amendements proposés.

8.3 Amendements proposés de l'arrêté de zonage

8.3.1 Première lecture de l'arrêté 2025-07Z

Proposé par D. Knowles, maire adjoint

Appuyé par D. Branch, conseiller

QUE l'arrêté 2025-07Z intitulé « Un arrêté pour modifier l'arrêté municipal 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Bathurst » » soit lu trois fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe (3) de la *Loi sur la gouvernance locale*; et

QU'il est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la Ville pendant les heures normales de bureau; et

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur le site Web de la Ville de Bathurst et sur la page Facebook, conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, paragraphe 70(1) c; et

QUE le but de l'arrêté proposé susmentionné est de modifier certaines dispositions de l'arrêté de zonage afin de remédier à certaines incohérences.

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2025-07Z intitulé « Un arrêté pour modifier l'arrêté municipal 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Bathurst » » soit lu pour la première fois, par titre.

MOTION ADOPTÉE

8.3.2 Deuxième lecture de l'arrêté 2025-07Z

Proposé par S. Legacy, conseiller

Appuyé par D. Branch, conseiller

QUE l'arrêté 2025-07Z, intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Bathurst » » soit passé, en deuxième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

8.4 Constituant la composition du conseil municipal et la détermination du système de gouvernance locale de la Ville de Bathurst

8.4.1 Première lecture de l'arrêté 2025-05

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par S. Brunet, conseiller

QUE l'arrêté 2025-05 intitulé « Constituant la composition du conseil municipal et la détermination du système de gouvernance locale de la Ville de Bathurst » soit lu trois fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*; et

QU'il est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la Ville pendant les heures normales de bureau; et

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur le site Web de la Ville de Bathurst et sur la page Facebook, conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, paragraphe 70(1) c; et

QUE le but de l'arrêté proposé susmentionné est modifié la composition du Conseil en prévision des élections municipales de mai 2026.

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2025-05 intitulé « Constituant la composition du conseil municipal et la détermination du système de gouvernance locale de la Ville de Bathurst » soit lu pour la première fois, par titre.

MOTION ADOPTÉE

8.4.2 Deuxième lecture de l'arrêté 2025-05

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par S. Legacy, conseiller

QUE l'arrêté 2025-05, intitulé « Constituant la composition du conseil municipal et la détermination du système de gouvernance locale de la Ville de Bathurst » soit passé, en deuxième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

9. RÉOLUTIONS PROVISOIRES

9.1 Membres votants avec l'UMNB

Proposé par P. Anderson, conseillère

Appuyé par M. Willett, conseiller

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la Ville de Bathurst déclare par la présente que le conseiller LeBlanc soit nommé membre votant aux réunions de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB), et que la mairesse Chamberlain soit nommée membre suppléante avec droit de vote.

MOTION ADOPTÉE

9.2 Sensibilisation du public Semaine de la sécurité ferroviaire

Proposé par D. Knowles, maire adjoint

Appuyé par S. Legacy, conseiller

ATTENDU QUE la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 15 au 21 septembre 2025; et

ATTENDU QUE 261 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2024, entraînant 68 décès et 58 blessures graves évitables; et

ATTENDU QUE l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le Code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens; et

ATTENDU QU'Opération Gareautrain soit un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire; et

ATTENDU QUE le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 15 au 21 septembre 2025.

MOTION ADOPTÉE

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapports de l'administration

10.1.1 Développement économique par Chris Legacy

Le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) est une initiative fédérale qui offre du financement aux municipalités qui s'engagent à mettre en place des réformes durables en matière de logement. Son objectif est d'éliminer les obstacles tels que la lenteur des approbations et le zonage restrictif, afin de construire plus de logements, plus rapidement, pour répondre aux besoins des communautés en croissance. En 2024, la Ville de Bathurst a reçu un financement initial de 3 012 000 \$ et s'est engagée à mettre en œuvre sept initiatives dans le cadre de son plan d'action, dont l'ajustement des exigences en matière de stationnement résidentiel, l'augmentation de la densité de logements, l'autorisation des logements accessoires, la simplification des processus d'octroi de permis, l'adoption d'une politique de disposition des terrains municipaux, l'élaboration d'un plan d'infrastructure municipale et la création de politiques de subventions pour le développement résidentiel. Au cours de la première année, la Ville a délivré des permis pour 125 unités, représentant une valeur de construction de près de 14,9 millions de dollars, dont 31 unités abordables.

En 2025, Bathurst a été reconnue comme l'une des 27 municipalités les plus performantes au Canada dans le cadre du FACL et a reçu un financement supplémentaire de 320 000 \$. Un nouvel objectif de 170 unités permises d'ici 2026 a été établi, et la Ville s'est engagée à mettre en œuvre une huitième initiative : la révision de son règlement de zonage afin de

l'harmoniser avec le catalogue de conceptions de logements de la SCHL. À ce jour, les résultats de 2025 comprennent 254 unités permises, représentant une valeur de construction de 37,3 millions de dollars, dont 30 unités abordables. L'objectif a été dépassé, la performance atteignant 223 % de la cible, sur un total de 170 unités.

Au total, entre 2024 et 2025, Bathurst a délivré des permis pour 379 unités, incluant 272 nouvelles constructions et 107 conversions, pour une valeur de construction totale de 52,2 millions de dollars et 61 unités abordables. À ce jour, sept des huit initiatives prévues ont été réalisées, démontrant de solides progrès dans le plan d'action. La Ville a déjà plus que doublé l'objectif initial du FACL, atteignant plus de 340 unités à mi-parcours du programme, et a entièrement engagé 3,3 millions de dollars en subventions de développement, maximisant ainsi le financement disponible.

10.1.2 Parcs, service des loisirs et tourisme par Ryan Wilbur

Le Service des parcs, loisirs et tourisme présente une mise à jour couvrant plusieurs installations, programmes et initiatives. Au Centre aquatique de Bathurst, les travaux ont porté sur l'intégration organisationnelle et le soutien des services partagés dans des domaines tels que les technologies de l'information, les finances, les ressources humaines, la santé et sécurité ainsi que les communications. Des mises à jour d'infrastructure ont été réalisées, notamment l'installation d'une nouvelle unité de toit, l'amélioration du système de sécurité et la modernisation des systèmes téléphoniques.

En ce qui concerne les opérations des parcs, les projets récents et à venir incluent l'installation de balançoires au parc Coronation et la planification d'un projet de jeux d'eau pour 2026, ainsi que l'ajout d'un terrain de pickleball au parc Centennial. Le Mois des loisirs a été souligné et, à la plage Youghall, des travaux majeurs ont été effectués au bâtiment de la cantine, tandis que les préoccupations liées à l'érosion continuent d'être surveillées.

À la Promenade Waterfront et au Centre d'information touristique, l'achalandage a atteint 5 924 visiteurs en date du 1^{er} septembre 2025. Des travaux d'infrastructure ont été réalisés, incluant des améliorations majeures au trottoir de bois et des investissements nécessaires pour contrer le vieillissement des installations. Divers événements ont été organisés, notamment de la musique communautaire cinq fois par semaine, le concours Hospitality Days Idol, des ateliers d'artisans et le Festival des récoltes prévu le 20 septembre. La boutique Chal Baie a enregistré des ventes records en 2025.

Au Centre régional K.C. Irving, un nouveau locataire majeur, les Chaleur Lightning de la Ligue de hockey junior des Maritimes. La demande de glace à l'installation a atteint des niveaux records. Au cours du printemps et de l'été derniers, l'installation a accueilli de nouveaux programmes de hockey, des camps d'été et des activités sur glace printanières, et la demande pour la glace aux heures de grande écoute continue de croître. Des mises à jour d'infrastructure ont inclus des travaux majeurs aux contrôles de l'usine de réfrigération de la glace, l'installation d'un nouvel écran numérique, des améliorations aux vestiaires et à l'image de marque, ainsi que des rénovations à la salle Florence Roussy et à la salle de réunion.

À la Réserve naturelle Daly Point, l'achalandage a dépassé 33 000 visites en 2024, avec des visiteurs provenant d'une clientèle internationale. L'entretien régulier se poursuit, et le site a accueilli divers événements tels que des ateliers de cueillette, des visites scolaires, des sentiers hantés, une course amicale de 5 km et la chasse aux œufs de Pâques, entre autres.

Enfin, la programmation et les événements du service comprenaient de nombreuses activités communautaires telles que la reconnaissance des bénévoles, la fête du Canada, la fête du

Nouveau-Brunswick, la fête nationale de l'Acadie, la journée d'inscription communautaire et le défilé du Père Noël. Les programmes offerts incluaient les camps de jour d'été, le gymnase libre au Pavillon, l'accès à la piste de conditionnement physique ainsi que des séances de patinage public et de patin à roulettes.

10.2 Rapports de comités

Aucun

10.3 Rapport de la mairesse

La mairesse indique que les Lightning Chaleur tiendront leur match d'ouverture à domicile vendredi à 19 h au Centre KCI. La mairesse a également assisté à l'événement ElVino au 4 Rivers, organisé par la Chambre de commerce de la Chaleur. De plus, les activités à venir incluent le Festival des récoltes à la Promenade Waterfront samedi, l'exposition *Show and Shine* de voitures anciennes et de Corvettes près du 13 Barrels, ainsi qu'une grande vente-trottoir.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE la séance ordinaire publique soit levée à 19 h 51.

MOTION ADOPTÉE

Kim Chamberlain / MAIRESSE

Amy-Lynn Parker / GREFFIÈRE MUNICIPALE